



Règlement intérieur

L'INSCRIPTION:

C'est un engagement à l'année pour des cours hebdomadaires et à horaires fixes. Les cours sont dispensés sur 3 trimestres, hors vacances scolaires (32 semaines), hormis les cours de chant et Chorale Gospel avec Maggy (16 semaines).

Les cours sont donnés individuellement pour les enfants de moins de 11 ans.

Pour les ados à partir de 11 ans et adultes les cours sont possibles en duo à la demande de l'élève, à l'exception de l'éveil musical qui se pratique en petit groupe de 4 enfants maximum.

Possibilité de s'inscrire en cours d'année avec un ajustement du règlement au prorata du nombre de semaines restantes.

TARIFS ET DUREE DES COURS:

Cours d'instruments et de chant :

- 22 € la séance pour les enfants de moins de 11 ans (30 minutes en individuel).
- 25 € la séance pour les ados à partir de 11 ans et les adultes (40 minutes en individuel).
- Chant avec Maggy : 30 € la séance (enfants,ados,adultes) 1 heure en individuel ou duo.

Eveil musical:

16 € pour les enfants de 3 à 6 ans les mercredis matins (séances de 45 minutes en petit groupe de 4 maximum).

Atelier (groupe):

• 15 € pour les ados et adultes. Il se déroule sur 16 semaines pour un groupe de 5 musiciens maximum et s'adresse uniquement aux élèves inscrits au cours d'instrument. L'atelier n'est pas soumis aux frais d'adhésion.

Chorale Gospel: 20 € la séance (2 heures)

REGLEMENT DES COURS:

Aucun cours n'est pris sans avoir donné au préalable la fiche d'informations élève dûment complétée.

Le règlement des 3 trimestres se fait à l'issue du 2^e cours auprès de votre professeur (Les chèques, à l'ordre de MEREEN MUSIC, sont encaissés au début de chaque trimestre).

<u>ATTENTION</u>: La séance d'essai est due. Si vous ne souhaitez pas poursuivre vous réglez au professeur le cours d'essai en fin de séance, ou dans la semaine via la boîte aux lettres de l'école *Mereen Music*.

Pour les inscriptions multiples ou en famille, une réduction de 5% est appliquée sur le total du montant des séances. Les 5% ne s'appliquent pas aux frais d'adhésion.

En cas de désengagement de l'élève durant l'année, les cours ne seront pas remboursés, sauf motif impérieux dument justifié auprès de l'association.

CRENEAUX HORAIRES DES COURS:

Le jour du cours et son horaire sont fixés avec votre professeur lors de votre inscription, sauf pour l'éveil musical qui a lieu le mercredi ou samedi.

ABSENCES:

En cas d'absence, l'élève s'engage à avertir son professeur au plus tôt afin qu'il réorganise son emploi du temps et le cours ne sera pas rattrapé.

Si le professeur est absent, vous serez informé rapidement et le cours sera récupéré.

Exceptionnellement le cours pourra être déplacé en fonction des disponibilités de chacun.

LOCAUX ET MATERIEL:

L'adhérent s'engage à ne pas détériorer le matériel et les locaux et à ne pas pénétrer les espaces privés.

DEPART DES ENFANTS MINEURS : L'enfant mineur doit être récupéré par un représentant légal. Le mineur pourra quitter l'école seul à condition que le représentant légal ait fourni une autorisation de sortie au professeur.

RESPECT DES COURS DE MUSIQUE:

Le silence devra être respecté dans les couloirs pour ne pas déranger le bon déroulement des cours.

Nous vous demandons de privilégier la salle d'attente au dernier étage (mezzanine) plutôt que d'attendre sur les paliers.

LIEU DES COURS:

MEREEN MUSIC - 49 rue de Paris, 95420 MAGNY-EN-VEXIN

CONTACT: Mr Epiard Eric (Président) 06.11.05.18.38

Nom, Prénom, Date, signature :	

Règlement lu et approuvé par l'élève adulte ou le représentant légal.